



*Vieillir chez soi*  
**Rapport annuel 2020–2021**

C'est dans un esprit de collaboration que nous souhaitons travailler afin de donner aux Yukonnaises et aux Yukonnais les moyens d'accéder au soutien qui leur permettra de vivre le plus longtemps possible de manière autonome, sûre et confortable dans leur propre maison ou collectivité, et ce, peu importe leur âge, leur revenu ou leurs capacités.

## Introduction

Le plan d'action *Viellir chez soi* a été publié en septembre 2020 à la suite d'une vaste consultation publique à laquelle ont pris part plus de 1 200 citoyens et citoyennes de partout au territoire. Ce plan invite la population à agir collectivement pour promouvoir, protéger et favoriser le mieux-être des personnes âgées, des Aînées et Aînés du Yukon.

Le plan recommande 56 mesures bien définies qui nous aideront à concrétiser notre vision et à atteindre nos objectifs communs.

Le gouvernement du Yukon et ses partenaires — gouvernements autochtones, administrations municipales, gouvernement fédéral, secteur privé, organisations non gouvernementales et groupes communautaires — s'activent à réaliser ces mesures et à atteindre leurs buts communs.

Pour nous permettre de concrétiser plus facilement notre vision, le plan d'action *Viellir chez soi* regroupe les mesures recommandées sous quatre grands piliers. Un but principal a été établi pour chacun afin de mieux focaliser les efforts :

### Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens

**BUT** Veiller tous ensemble à ce que les personnes âgées, les Aînées et Aînés maintiennent leur ancrage culturel, social et récréatif au sein de la communauté, et voient leur contribution appréciée.

Ce pilier se détaille en 15 mesures.

### Pilier 2 : Le logement

**BUT** Dessiner un futur où les personnes âgées, les Aînées et Aînés ont accès à tout un éventail d'options de logement adéquates, convenables et abordables.

Ce pilier se détaille en 15 mesures.

### Pilier 3 : Le transport

**BUT** Créer un Yukon où les personnes âgées, les Aînées et Aînés ont accès à une gamme d'options de transport qui répondent à leurs besoins.

Ce pilier se détaille en 5 mesures.

### Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures

**BUT** Les personnes âgées, les Aînées et Aînés ont accès à une vaste gamme de programmes et services qui contribuent à soutenir la santé, l'autonomie et la participation active au sein de leur communauté.

Ce pilier se détaille en 21 mesures.

Dans un esprit de transparence et de responsabilisation envers la population, le gouvernement du Yukon produira chaque année un rapport sur l'avancement du plan en indiquant les progrès réalisés dans la mise en œuvre des 56 mesures. Cette première édition porte sur la période allant de septembre 2020 à septembre 2021; elle présente les projets achevés et les projets entamés pour promouvoir, protéger et favoriser le mieux-être des personnes âgées, des Aînées et Aînés du territoire.

## **Arrimage avec *La population d'abord***

Il y a beaucoup de recoupements entre les mesures proposées ici et celles recommandées dans *La population d'abord*, le rapport final de l'examen approfondi des programmes et services sociaux du Yukon.

Même si les recommandations de *La population d'abord* s'appliquent aux Yukonaises et aux Yukonnais, tous âges confondus, environ un tiers d'entre elles sont particulièrement pertinentes pour le plan d'action *Vieillir chez soi*. Tous ces recoupements contribuent grandement à l'atteinte des objectifs communs.

## **Promotion de la vérité et de la réconciliation: une priorité commune**

Le gouvernement du Yukon travaille activement à la mise en place de mesures pour réparer les préjudices causés par les pensionnats autochtones et favoriser la vérité et la réconciliation.

De même, il poursuit sa collaboration avec le Conseil des Premières Nations du Yukon et les gouvernements autochtones du territoire pour déterminer comment donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et au rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

L'humilité culturelle est un principe central du plan d'action *Vieillir chez soi*. L'objectif est de faire du Yukon un endroit où les personnes âgées, les Aînées et Aînés ont accès à des services et à des professionnels qui reconnaissent et soutiennent leur diversité culturelle, raciale et ethnique. En reconnaissant, par exemple, les répercussions de l'histoire, de la culture et de la gouvernance des Premières Nations du Yukon, dont celles causées par les pensionnats autochtones.

## **Vieillir chez soi: une responsabilité commune**

En vue d'atteindre les objectifs communs énoncés, sept ministères et sociétés d'État du Yukon (voir la page suivante) se partagent la responsabilité de réaliser les mesures établies dans le plan, en collaboration avec divers partenaires – gouvernements autochtones, administrations municipales et gouvernement fédéral, secteur privé, organisations non gouvernementales et groupes communautaires.

Deux comités ont été formés pour organiser la concertation des efforts :

Le **comité consultatif Vieillir chez soi** se veut le point de liaison entre le gouvernement et les personnes âgées, les Aînées et Aînés du Yukon au sujet du vieillissement chez soi. À la fois ressource et source d'information, le comité conseille le gouvernement et ses partenaires sur la création de politiques, de programmes et de services publics.

Le **comité d'action Vieillir chez soi** rassemble les sous-ministres adjoints des ministères et sociétés d'État ayant reçu la responsabilité d'une ou plusieurs des mesures recommandées.

## Ministères et sociétés d'État du Yukon

Voici les ministères et sociétés d'État responsables de la mise en œuvre du plan d'action *Vieillir chez soi* :

- Services aux collectivités
- Développement économique
- Ministère du Conseil exécutif
- Éducation
- Santé et Affaires sociales
- Commission de la fonction publique
- Société d'habitation du Yukon



# Échéanciers

Le plan d'action fixe un échéancier de réalisation pour chacune des 56 mesures recommandées. Certaines de ces mesures étaient déjà en place lors de la publication du plan. Plusieurs d'entre elles ont immédiatement été mises en œuvre alors que d'autres correspondent aux étapes qui nous mèneront collectivement à la concrétisation de notre vision et de nos objectifs.

Soulignons que la pandémie actuelle de COVID-19 a influé sur les échéanciers projetés du plan d'action de septembre 2020. En effet, la gestion de la pandémie aura été une entreprise chronophage et, dans certains cas, exigeante en ressources humaines qui auraient autrement participé à la mise en œuvre des mesures pour le vieillissement chez soi. Si la pandémie a nui à certaines initiatives, elle en a aussi accéléré d'autres, la situation ayant nécessité dans certains cas une adaptation rapide.



# Progrès général

La section qui suit présente une vue d'ensemble de l'avancement des mesures par piliers et décrit les sept mesures qui ont été menées à terme.

L'annexe A constitue la liste complète des mesures avec leur état d'avancement.

## En bref

Des 56 mesures recommandées :

- 45 (80 %) sont terminées, en cours ou à l'étape de planification ou d'élaboration;
- 11 (20 %) sont en attente de démarrage.

### État de la mesure



#### Terminé

La mesure a été menée à terme en septembre 2021.



#### En cours

La mesure est amorcée, mais du travail reste à faire (ou à définir).



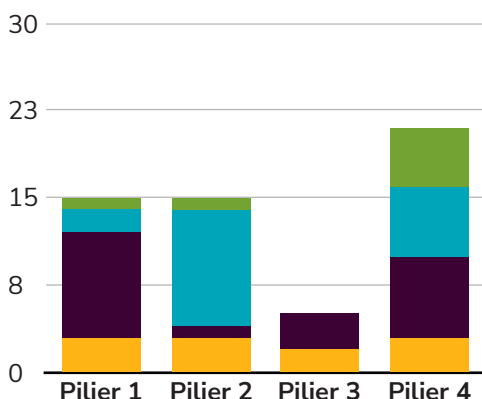
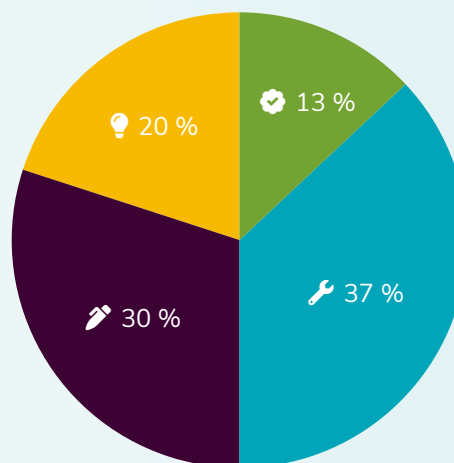
#### En planification ou élaboration

Des initiatives découlant de la mesure sont en cours de planification ou d'élaboration.



#### En attente de démarrage

Aucune initiative n'a encore été entreprise.



### État des mesures par pilier

- Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens
- Pilier 2 : Le logement
- Pilier 3 : Le transport
- Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures



# Mesures terminées

Les sept mesures suivantes étaient terminées au 30 novembre 2021.

## 1.1 Former un comité consultatif de personnes âgées qui relèvera du ministre de la Santé et des Affaires sociales.

**Responsable : Santé et Affaires sociales**

Le comité consultatif *Vieillir chez soi* a été créé en février 2021.

La diversité des membres du comité était un critère de premier ordre. Nous avons donc sollicité la participation de membres des Premières Nations et d'organisations non gouvernementales, de personnes vivant dans les régions rurales, de représentants de la communauté franco-yukonnaise et de personnes âgées, d'Aînées et Aînés.

Le comité se veut le point de liaison entre le gouvernement et les personnes âgées, les Aînées et Aînés du Yukon au sujet du vieillissement chez soi. À la fois ressource et source d'information, le comité conseille le gouvernement et ses partenaires sur la création de politiques, de programmes et de services publics.

Sous la gouverne de la sous-ministre adjointe, Innovation, qualité des services et résultats, le comité peut compter jusqu'à quatorze membres. Pour l'heure, douze personnes y siègent. Le Comité se réunit tous les trimestres (soit en mars, en juin, en septembre et en décembre).

## 2.9 Maintenir des pratiques de lutte contre les infections de haute qualité dans les établissements de soins prolongés actuels et futurs.

**Responsable : Santé et Affaires sociales**

Les politiques de lutte contre les infections sont revues tous les trois ans ou plus fréquemment (au besoin) afin que leur contenu demeure fondé sur des données factuelles et respecte bien les recommandations et les lignes directrices actuelles en la matière.

Des politiques complètes de sécurité et de prévention de la COVID-19 ont été élaborées pour les établissements de soins de longue durée au printemps 2020, puis révisées et mises à jour en novembre 2021.

Les vaccins contre l'influenza et la COVID-19 continuent d'être offerts à la clientèle et aux membres du personnel des établissements de soins prolongés.

La clientèle et le personnel des établissements de soins prolongés ont été parmi les premiers admissibles à la dose de rappel contre la COVID-19, soit à partir de septembre pour la clientèle et du 23 novembre 2021 pour le personnel.



#### 4.1 Lancer le programme « Lumière sur la démence » pour mieux former et informer les aidants naturels.

**Responsable : Santé et Affaires sociales**

Le programme de formation « Lumière sur la démence » amène les professionnels soignants et les proches aidants à s'exprimer sur leur vécu et à s'échanger de l'information et des ressources sur la démence. Le but du programme est d'améliorer les connaissances et les compétences des proches aidants pour faciliter la tâche aux Yukonnaises et aux Yukonnais qui souhaitent rester chez eux plus longtemps. En informant les proches aidants sur la démence, on leur transmet les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour bien jouer leur rôle, sans s'épuiser.

Dans le cadre d'une audience publique tenue en avril 2019, la Direction des soins prolongés a donné une première séance de formation sur la démence. Les commentaires reçus des participants ont mené à la conception d'une version en ligne. La version anglaise du cours est offerte au public depuis janvier 2021 sur le site YG Learn ([yglearn.gov.yk.ca/health-and-social-services-/3172#/](http://yglearn.gov.yk.ca/health-and-social-services-/3172#/)).

La traduction française est en cours et sera bientôt mise en ligne. L'Université du Yukon fera la promotion du cours lorsque la version française sera prête.

#### 4.9 Ouvrir la maison Wind River au centre de soins prolongés Whistle Bend.

**Responsable : Santé et Affaires sociales**

La maison Wind River House a ouvert ses portes en juin 2020. On y offre, dans une approche holistique et centrée sur l'humain, des soins palliatifs aux personnes atteintes d'une maladie évolutive limitant leur espérance de vie qui ne peuvent ou ne veulent pas être accompagnées à leur domicile dans leurs derniers jours. S'ils ont besoin de soutien, les proches aidants peuvent également accéder à une chambre de répit.

#### 4.10 Mettre en place le programme de financement des soins de fin de vie à domicile en milieu rural.

**Responsable : Santé et Affaires sociales**

Le programme de financement des soins de vie à domicile en milieu rural a été lancé en septembre 2021.

Les directeurs de la santé des Premières Nations du Yukon et les membres du comité consultatif *Vieillir chez soi* ont été consultés pour concevoir ce programme.

Le programme de financement des soins de fin de vie à domicile en milieu rural vient offrir une assistance supplémentaire aux Yukonnaises et aux Yukonnais en milieu rural qui ont besoin de soins de fin de vie non offerts par le programme de soins de santé à domicile du Yukon ni par d'autres fournisseurs de soins.

Ce programme vise notamment à aider les gens à rester chez eux plus longtemps. Il est conçu de façon à permettre aux bénéficiaires de gérer leurs soins et de choisir des fournisseurs de soins qui répondent à leurs besoins culturels ou linguistiques particuliers. Il peut également servir à offrir des pauses de courte durée aux membres de la famille ou à d'autres proches aidants non rémunérés.

Dans le cadre de ce programme, les personnes âgées (ou leur mandataire spécial) peuvent engager un fournisseur de soins de leur choix. Un montant fixe, basé sur le nombre d'heures de soins fournies à un taux horaire déterminé, est ensuite remboursé.

#### **4.14 Consulter la population du Yukon en prévision de la révision du Programme de déplacements pour soins médicaux.**

**Responsable : Santé et Affaires sociales**

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales a lancé sa consultation publique sur les déplacements pour soins médicaux à l'automne 2019.

Près de 2 400 personnes ont répondu au sondage, 19 groupes de discussion se sont tenus dans huit collectivités et 16 consultations en ligne ont été menées.

La synthèse des résultats a été publiée en octobre 2020. Bon nombre des actions recommandées dans le rapport ont depuis été réalisées, à savoir :

- L'indemnité de déplacement pour soins médicaux a été doublée, passant de 75 à 150 dollars par jour.
- L'indemnité est désormais appliquée à compter du premier jour de déplacement.
- Les déplacements médicaux ailleurs au Canada sont désormais pris en compte. Les médecins peuvent demander d'envoyer leurs patients dans une province ou un territoire qui offre le traitement requis.

#### **4.15 Mener une évaluation des services pour vérifier l'efficacité et l'accessibilité des services de protection des adultes.**

**Responsable : Santé et Affaires sociales**

Un examen interne du Service de protection des adultes et des personnes âgées a été réalisé en juillet 2020.

Le rapport qui en a découlé comprend une description approfondie des aires de service et de leurs activités, une analyse du fonctionnement des services de protection des adultes dans le reste du Canada et une rétroaction des parties prenantes du gouvernement du Yukon.

Dans le rapport, 13 recommandations avaient trait aux activités du programme et à la prestation de services.

Compte tenu de l'ampleur des demandes pour les services de protection des adultes, l'une des recommandations visait la mobilisation exclusive à ces services de la Section des services aux personnes âgées – Protection des adultes.

L'examen a en outre observé un chevauchement des services offerts par la Section aux personnes âgées avec les services d'autres organismes, principalement le Yukon Council on Aging (au Centre d'information pour personnes âgées, lui-même financé en partie par le ministère de la Santé et des Affaires sociales), qui offre ces services depuis mars 2021.

Des démarches visant à répondre aux autres recommandations sont en cours.



## Annexe A : État d'avancement de toutes les mesures

Voici les ministères et sociétés d'État responsables de la mise en œuvre du plan d'action *Vieillir chez soi* :

- Services aux collectivités (SC)
- Développement économique (DevÉc)
- Ministère du Conseil exécutif (CE)
- Éducation (EDU)
- Santé et Affaires sociales (SAS)
- Commission de la fonction publique (CFP)
- Société d'habitation du Yukon (SHY)

### Échéanciers











Il va sans dire que la pandémie de COVID-19, toujours en cours, est venue bousculer les échéanciers initiaux prévus.

- Les **mesures à court terme** devaient être menées à bien d'ici six à douze mois.
- Les **mesures à moyen terme** devaient être achevées d'ici un à deux ans.
- Les **mesures à long terme** représentent des étapes subséquentes exigeant plus de planification; on prévoyait avoir besoin de plus de deux ans pour les accomplir.







## ■ Pilier 1 : Une vie épanouie et riche de sens

**BUT :** Les personnes âgées, les Aînées et Aînés maintiennent leur ancrage culturel, social et récréatif au sein de leur milieu de vie, et leur contribution est appréciée.





### Autonomie et voies d'expression pour les personnes âgées, les Aînées et Aînés

SAS	 1.1	Former un comité consultatif de personnes âgées qui relèvera du ministre de la Santé et des Affaires sociales.	 Terminé
SAS	 1.2	Collaborer avec les organisations nationales aux initiatives qui aideront les personnes âgées à vieillir chez elles au Yukon.	 En planification ou élaboration
CE	 1.3	Continuer d'œuvrer en collaboration avec les gouvernements et la population des Premières Nations du Yukon pour officialiser la mise en place d'une démarche concertée visant à assurer la prise en compte du savoir traditionnel (y compris les connaissances, les valeurs et les perspectives des Aînées et Aînés) dans les mesures et les décisions gouvernementales.	 En planification ou élaboration
SC	 1.4	Encourager la formation d'organisations citoyennes de personnes âgées dans les collectivités rurales.	 En attente de démarrage
SAS	 1.5	Produire un document d'aide à la décision fondée sur des données probantes pour aider les personnes âgées, les Aînées et Aînés à choisir entre demeurer dans leur domicile actuel ou déménager pour avoir accès aux soins et services dont ils ont besoin.	 En planification ou élaboration









### La technologie comme outil d'inclusion sociale

SAS	 1.6	Diversifier et bonifier les options de visite virtuelle pour les Yukonnais, leur famille et leurs amis.	 En cours
SAS	 1.7	S'associer au programme de l'Institut d'été AGE-WELL, dont les efforts sont axés sur les difficultés des populations rurales, éloignées et autochtones qui vieillissent ou prennent soin de leurs proches.	 En planification ou élaboration
EDU	 1.8	En partenariat avec Yukon Learn, veiller à ce que les personnes âgées connaissent les services de formation mis à leur disposition pour apprivoiser l'informatique et la technologie.	 En planification ou élaboration



### Lieux de travail adaptés aux personnes âgées

CFP	 1.9	Continuer de donner de la formation sur le vieillissement et l'âgisme au personnel du gouvernement du Yukon.	 En planification ou élaboration
EDU	 1.10	Aider les organisations de personnes âgées de Whitehorse à recruter des personnes âgées pour le programme de tutorat offert par la Learning Disabilities Association of Yukon.	 En planification ou élaboration

### Activités sociales et récréatives

SC	 1.11	De concert avec les parties concernées, chercher des moyens d'augmenter les fonds alloués aux mesures de soutien à la vie active et à la participation sociale des personnes âgées, des Aînées et Aînés.	 En planification ou élaboration
SAS	 1.12	S'associer aux gouvernements autochtones et aux organisations non gouvernementales pour offrir davantage de programmes de jour aux personnes âgées, particulièrement en milieu rural.	 En attente de démarrage
SAS-EDU	 1.13	Collaborer avec les éducateurs de la petite enfance et d'autres experts pour étendre les programmes intergénérationnels à l'ensemble des établissements de soins prolongés.	 En planification ou élaboration
EDU-SAS	 1.14	Mettre sur pied des programmes intergénérationnels permettant de tisser des liens avec les enfants et jeunes d'âge scolaire, en collaboration avec le ministère de l'Éducation.	 En cours







### Collectivités-amies des personnes âgées

SC	 1.15	Conseiller et outiller les municipalités, les administrations consultatives locales et les organisations citoyennes pour les aider à créer des collectivités-amies des personnes âgées. Collaborer avec le ministère des Services aux collectivités du Yukon et l'Association of Yukon Communities pour en faire une priorité collective.	 En attente de démarrage
----	--	---	--







## ■ Pilier 2 : Le logement

**BUT :** Les personnes âgées, les Aînées et Aînés ont accès à tout un éventail d'options de logement adéquates, convenables et abordables.





### Financement des modifications au logement et autres services pratiques

SHY	 2.1	Offrir, par l'entremise du Programme de prêts-rénovations, du financement aux clients au revenu faible à moyen qui veulent apporter des modifications à leur logement afin d'en accroître l'accessibilité.	 En cours
SHY	 2.2	Offrir du financement aux clients au revenu faible à moyen qui doivent effectuer des réparations d'urgence pour que des personnes âgées puissent demeurer dans leur logement.	 En cours
SHY	 2.3	Avec le Centre d'information pour les personnes âgées et le Yukon Council on Aging, bien informer les personnes âgées des possibilités de financement couvrant les modifications domiciliaires et d'autres services pratiques, comme le service d'aiguillage du programme d'entretien ménager et paysager pour les personnes âgées.	 En cours







### Options de logement innovantes

YHC	 2.4	Dans le cadre du Programme de logement communautaire, amener les personnes âgées à mieux comprendre leurs besoins en soutien, et en suivre l'évolution au fil du temps.	 En cours
YHC	 2.5	Sous la gouverne du plan d'action Safe at Home, continuer de combler les lacunes de logement en offrant du soutien aux personnes âgées qui ont des besoins particuliers et complexes (ex. situation d'itinérance ou déficiences cognitives et développementales).	 En cours
SAS	 2.6	Examiner, par voie de collaboration et par de la mobilisation, la faisabilité d'un projet de partage de logement.	 En attente de démarrage









### Options de vie autonome ou d'aide à la vie autonome

SHY	 2.7	Continuer d'œuvrer, à l'interne ainsi qu'avec le privé et les partenaires locaux, à la mise en place d'options de logement autonome et de logement supervisé pour les personnes âgées de partout au Yukon (en incluant notamment la cohabitation et l'intergénérationnel).	 En cours
SHY	 2.8	Explorer les possibilités de s'associer avec les gouvernements autochtones et les collectivités rurales pour développer des options de logement adaptées à la culture des Aînées et Aînés, inspirées du plan d'action Safe at Home.	 En attente de démarrage

### Établissements de soins prolongés











SAS	 2.9	Maintenir des pratiques de lutte contre les infections de haute qualité dans les établissements de soins prolongés actuels et futurs.	 Terminé
SAS	 2.10	Faire respecter une philosophie de vie domestique culturellement sécurisante, en collaboration avec les résidents des établissements de soins prolongés et leur famille.	 En cours
SAS	 2.11	Continuer de planifier l'avenir afin d'assurer une capacité de soins prolongés suffisante et de haute qualité.	 En planification ou élaboration

### Société d'habitation du Yukon

SHY	 2.12	Mettre en œuvre un programme de mobilisation des personnes âgées dans les immeubles pour personnes âgées qui appartiennent à la Société.	 En cours
SHY	 2.13	Chercher à retirer les marques d'identification des immeubles à logements de la Société d'habitation du Yukon, pour déstigmatiser le logement social et améliorer la qualité de vie des personnes âgées.	 En cours
SHY	 2.14	Favoriser la mise en place d'un partenariat orienté clientèle entre la Société d'habitation du Yukon, le Programme de soins à domicile du Yukon et leurs clients.	 En attente de démarrage
SHY	 2.15	Aider les personnes âgées qui ont un besoin impérieux de logement à avoir accès aux subventions locatives et aux subventions d'aide à l'accès à la propriété (comme l'Allocation canadienne pour le logement).	 En cours

## ■ Pilier 3 : Le transport









**BUT :** Les personnes âgées ont accès à un éventail d'options de transport qui répondent à leurs besoins.

SAS	 3.1	Recourir davantage à la technologie (télésanté, soins virtuels, etc.) dans le réseau de la santé afin de diminuer le besoin de transport pour accéder aux soins.	 En cours
SAS	 3.2	Collaborer avec la Ville de Whitehorse pour améliorer les services de transport adapté.	 En cours
SAS	 3.3	Avec les organisations non gouvernementales, mettre sur pied des programmes de chauffeurs bénévoles.	 En attente de démarrage
SAS	 3.4	Conseiller et outiller les municipalités pour les aider à adapter les infrastructures aux personnes âgées (trottoirs, rampes, etc.).	 En attente de démarrage
Dev Éc	 3.5	Nouer des partenariats avec les gouvernements autochtones et le secteur privé pour augmenter les options de transport entre les localités et en leur sein.	 En cours





## ■ Pilier 4 : Les programmes, services et infrastructures

**BUT :** Les personnes âgées, les Aînées et Aînés ont accès à une vaste gamme de programmes et de services qui contribuent à soutenir la santé, l'autonomie et la participation active au sein de leur communauté.





### Soutien aux proches aidants

SAS	 4.1	Lancer le programme « Lumière sur la démence » pour mieux former et informer les proches aidants.	 Terminé
SAS	 4.2	Promouvoir et bonifier le programme communautaire de jour pour adultes.	 En cours
SAS	 4.3	Envisager d'instaurer un programme de prestations pour proches aidants, à l'intention des personnes à faible revenu qui prennent soin de personnes âgées, elles aussi à faible revenu.	 En attente de démarrage
EDU	 4.4	Collaborer avec l'Université du Yukon pour mettre à l'essai, dans les collectivités rurales, des options de formation flexible permettant d'y accroître le nombre d'aides qualifiées au maintien à domicile.	 En planification ou élaboration







### D'abord chez soi

SAS	 4.5	Élargir et appuyer l'approche « D'abord chez soi » (programme de réadaptation) dans l'ensemble du réseau de soins primaires et hospitaliers du Yukon.	 En planification ou élaboration
CS	 4.6	Bonifier le rôle des spécialistes paramédicaux et œuvrer à l'intégration de leurs services dans le réseau, en vue de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.	 En planification ou élaboration

### Soins virtuels











SAS	 4.7	Offrir des services de télésurveillance aux personnes recevant des soins palliatifs ou aux prises avec des maladies chroniques.	 En cours
SAS	 4.8	En collaboration avec le secteur privé, travailler à la mise sur pied d'un programme virtuel de mise en forme.	 En cours

### Soins palliatifs et de fin de vie









SAS	 4.9	Ouvrir la maison Wind River à l'établissement de soins prolongés Whistle Bend.	 Terminé
SAS	 4.10	Mettre en place le programme de financement des soins de fin de vie à domicile en milieu rural.	 Terminé
SAS	 4.11	Élargir le modèle d'intégration d'une démarche palliative dans les soins à tous les établissements de soins prolongés.	 En cours





## Orientation parmi les programmes et services

SAS	 4.12	En collaboration avec le Yukon Council on Aging et d'autres organisations non gouvernementales, mieux faire connaître les services offerts par le Centre d'information pour les personnes âgées.	 En planification ou élaboration
SAS	 4.13	Grâce à des partenariats, améliorer la transition des patients dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux.	 En cours
SAS	 4.14	Consulter la population du Yukon en prévision de la révision du Programme de déplacements pour soins médicaux.	 Terminé
SAS	 4.15	Mener une évaluation des services pour vérifier l'efficacité et l'accessibilité des services de protection des adultes.	 Terminé
SAS	 4.16	Collaborer avec nos partenaires des organisations non gouvernementales et du milieu universitaire pour mettre en œuvre le programme Nav-CARE ou un programme similaire favorisant un accroissement du soutien bénévole à domicile pour les personnes âgées.	 En attente de démarrage

## Prévention

SAS	 4.17	Mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour instaurer des programmes continus de vaccination des personnes âgées.	 En cours
SAS	 4.18	Par des partenariats, explorer les options pour établir un modèle de soins gériatriques allant des soins primaires aux soins spécialisés.	 En planification ou élaboration
SAS	 4.19	Lancer une campagne d'éducation du public pour déstigmatiser la démence et diffuser de l'information sur sa prévention et son traitement.	 En planification ou élaboration
SAS	 4.20	Informar les personnes âgées, les Aînées et Aînés des interactions entre les médicaments et l'alcool (et d'autres substances).	 En attente de démarrage

## Soutien financier

SAS	 4.21	Passer en revue le soutien social offert aux personnes âgées, pour s'assurer que les individus qui reçoivent un soutien du revenu disposent d'assez d'argent pour combler leurs besoins.	 En planification ou élaboration
-----	--	--	--

